



# Comité des Œuvres Sociales

## Les propositions de la CGT pour le Conseil d'Administration du 7 février 2019

Le 5 février 2019

*Suite à notre intervention du 16 janvier dernier, nous avons obtenu de la Collectivité que la mise en place du Comité des Œuvres Sociales soit la priorité dans l'agenda du dialogue social.*

### **Des élu.e.s régionaux désignés par la Présidente**

---

Par arrêté en date du 24 janvier 2019, la Présidente a enfin désigné les 15 élus régionaux titulaires et suppléants qui siégeront au conseil d'administration du COS. Nous nous réjouissons de cette décision qui permet d'abord de réunir **le Conseil d'Administration** – ce sera chose faite **le 7 février prochain à Montpellier** – puis d'adopter le projet de règlement intérieur du COS, d'élire les responsables de l'association et d'entreprendre toutes les démarches administratives utiles et nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

### **La CGT au travail pour une action sociale harmonisée par le haut**

---

**La CGT, placée première organisation syndicale par les agents lors des élections du COS** le 6 décembre 2019 prendra toutes ses responsabilités pour une action sociale au service du pouvoir d'achat de tous les agents à commencer par les agents ayant les plus petits QF quel que soit leur lieu de travail.

A partir des prestations existantes proposées par le Cassc, le CNAS et Atlas, **la CGT a, dès juin 2017, mis au débat ses propositions pour une action sociale harmonisée**. Retrouvez ces premiers travaux sur <http://crmip.reference-syndicale.fr/a-la-une/action-sociale-pour-legalite-et-lequite-entre-les-personnels-pour-le-pouvoir-dachat/>

Comme la CGT s'y était engagée, **priorité sera donner aux mesures redistributives (chèques vacances, Cadhoc, Lire, etc.), à la participation aux vacances et au Noël des enfants, aux réductions pour les activités sportives, culturelles et de loisirs.**

### **Pour une subvention 2019 en faveur du pouvoir d'achat des 7100 agents**

---

**La subvention de 4,2 millions d'euros proposée en septembre 2018 par la Présidente pour les 7 100 agents de la Collectivité ne permet pas d'harmoniser sur le mieux disant.** C'est un constat partagé unanimement par l'ensemble des organisations syndicales. Nous attendons toujours comme elle s'y était engagée un nouveau montant prévisionnel. **Il serait incompréhensible que sur un budget régional de 3,61 milliards d'euros, il ne soit pas possible de trouver cette part complémentaire de 2,5 millions d'euros en faveur du pouvoir d'achat des agents.**

**Les représentants de la CGT ont, par conséquent, proposé un budget prévisionnel respectant l'équité et l'égalité entre les personnels à l'ensemble des représentants du COS.**

C'est la base de travail que nous proposerons au prochain et au premier Conseil d'Administration du COS du 7 février 2019. Vous pouvez compter sur vos élu.e.s CGT.

**Les élu.e.s CGT du Comité des Œuvres Sociales**

1